Emploi: activités d'analyse, recherche, coopération et action. Action ESSEN 1996-2001

1995/0149(CNS) - 26/04/2001 - Document de suivi

OBJECTIF : établir un rapport intérimaire sur la décision 98/171/CE portant sur des activités communautaires dans le domaine de l'emploi et du marché du travail. CONTENU : Conformément aux dispositions de la décision du Conseil 98/171/CE, la Commission établit un rapport à mi-parcours sur les activités réalisées dans le cadre du programme envisagé. Pour rappel celui-ci comporte trois éléments : 1) favoriser la coopération en matière d'analyse, de recherche et de suivi; 2) identifier les meilleures pratiques et promouvoir les échanges et les transferts d'informations et d'expériences; 3) développer une politique active d'information. Ce programme a été conçu au lendemain du Livre blanc sur la Croissance, compétitivité et emploi et a vu le jour juste après l'adoption des premières lignes directrices pour l'emploi. Alors qu'il n'avait pas été conçu spécifiquement comme tel, il est devenu un outil essentiel dans le soutien de la Stratégie européenne pour l'emploi, auquel font appel la Commission, les États membres, les partenaires sociaux ainsi que d'autres acteurs. Chacun des éléments qui le constituent a contribué au suivi et au développement de la Stratégie, depuis l'analyse sous-jacente des thématiques actuelles et futures et l'évaluation de l'impact des politiques communautaires jusqu'au processus interactif représenté par l'examen par les pairs et l'évaluation des Plans d'Action Nationaux. Le présent rapport intermédiaire donne une vue d'ensemble du programme au terme de la période de lancement des activités (les derniers engagements ayant été conclus en décembre 2000). Cependant, en raison de leur nature, plusieurs études importantes lancées notamment au cours de la dernière partie du programme ne seront achevées que courant 2001, voire au début de l'année 2002. Il faudra donc attendre jusque-là pour disposer d'une évaluation complète du programme. Néanmoins, il est déjà possible de tirer certaines conclusions préliminaires. Le soutien financier dont a bénéficié Eurostat a permis d'améliorer considérablement les systèmes de suivi statistique dans le domaine de l'emploi, et, en particulier, la comparabilité et l'actualité des données. D'autres améliorations seront apportées dans un avenir proche, puisque l'enquête continue sur les forces de travail sera mise en oeuvre dans tous les États membres -ce programme ayant soutenu une grande partie des travaux préparatoires à ce projet. Dans le domaine politique, l'introduction du processus d'évaluation par les pairs et les études transnationales ont permis d'améliorer sensiblement les lignes directrices pour l'emploi, tandis que le projet conjoint de la DG Emploi et affaires sociales, d'Eurostat et de l'OCDE visant à mettre au point des systèmes de suivi appropriés pour les lignes directrices a commencé à porter ses fruits. Cependant, il est déjà apparu clairement qu'un tel programme d'activités est fortement tributaire de la disponibilité de ressources internes adéquates, afin de concevoir et de lancer des projets mais aussi d'exploiter au mieux les résultats et d'en tirer des conclusions stratégiques significatives.